

Campagne de subventionnement au mouvement sportif

Soutien à la
professionnalisation, sport
santé, sport féminin,
réduction des inégalités
d'accès à la pratique,
formation des bénévoles

Un dossier

CERFA (version papier pour les clubs et via e-subvention pour les comités départementaux) téléchargeable avec l'ensemble des éléments de la campagne sur

<http://creuse.franceolympique.com/accueil.php>



e-subvention obligatoire pour les comités départementaux.

Subvention code DDCSPP23 : 1197

<https://creation.mon.service-public.fr/creationasso/app/creation/saisieCreation>

Accompagnement e subv :

Nicolas OLLIER (DDCSPP) 07.88.48.76.14 / Sébastien LAVAUD (CDOS23) 06.45.89.55.38

formation proposée le mercredi 16 mars à 17h30 au CDOS

Les temps forts :

Mars : accompagnement du mouvement sportif

4 avril : date limite de dépôt des dossiers

Fin juin : Commission territoriale CNDS

Septembre : Commission territoriale enveloppe spécifique santé et reliquat emploi

Pour vous accompagner dans la constitution de vos projets :

DDCSPP :

Michel AGEORGES / michel.ageorges@creuse.gouv.fr /
05.55.41.14.27

Nicolas OLLIER / nicolas.oillier@creuse.gouv.fr / 05.55.41.14.26

CDOS de la Creuse :

Sébastien LAVAUD / cdoscreuse@gmail.com / 06 45 89 55 38

